mande a été soutenue par Mᵉ Hogge, avocat à la Cour d'appel de Liège, qu'assistait Mᵉ De Ryck, avocat-avoué à Tournai. Au nom de son client, Mᵉ Hogge a protesté contre les faits que l'on avait rapportés contre lui, les déclarant absolument inexacts. M. Herreboudt, déclare-t-il, n'a jamais été mêlé à l'affaire *Colimaçon*.

Le *Journal de Roubaix* était représenté par Mᵉ Wibaut, avocat-avoué à Tournai, et par Mᵉ Drillon, avocat au barreau de Lille. Mᵉ Drillon a soulevé d'abord une exception d'incompétence des Tribunaux belges, se basant sur la nouvelle convention. Le directeur du *Journal de Roubaix* est Français et domicilié en France; l'acte de publication que l'on prétend dommageable a été consommé en France; c'est donc en France que l'obligation serait née, à supposer que l'on doive donner ce sens au texte de l'article 2 de ladite convention. Au fond, Mᵉ Drillon a revendiqué le droit du journaliste, de faire connaître à ses lecteurs les faits importants qui défraient les conversations. L'affaire *Colimaçon* avait fait grand bruit dans le monde sportif; sans aucune mauvaise foi, dans le simple but de renseigner ses lecteurs, le *Journal de Roubaix* leur a communiqué les appréciations des journaux parisiens.

Conformément aux conclusions de Mᵉ Drillon et sur l'avis conforme du ministère public, en ses réquisitions, le Tribunal de Tournai s'est déclaré incompétent; il a, en conséquence, débouté M. Herreboudt de sa demande en le condamnant en outre aux dépens.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — *Eglise du Sacré-Cœur.* — Aujourd'hui vendredi, 19 juin, fête du Sacré-Cœur, à huit heures, pèlerinage de l'Externat de la Sagesse, rue Pollart, et de l'école de la Sagesse, rue Saint-Louis. La messe sera célébrée par M. le Curé; chant par les jeunes filles et allocution par le prédicateur. A l'issue du salut, qui sera chanté à huit heures un quart, commencera l'adoration nocturne du Très-Saint-Sacrement par le clergé de la paroisse, les confrères du Très-Saint-Sacrement et des membres du Tiers-Ordre de Saint François.

— La messe mensuelle des hommes aura lieu, dimanche prochain, à sept heures, dans la plupart des paroisses: à six heures, à Saint-Jean-Baptiste, et à sept heures et demie, à Saint-Antoine.

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la rédaction.)

La bascule publique de la Grande Place de Wattrelos

Wattrelos, le 18 juin 1903.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Le pavillon de la bascule publique qui se trouve sur la Grande-Place de Wattrelos, est devenu depuis quelque temps une véritable ruine. Les portes et les volets ont déjà pris congé, quant au reste il n'est guère en meilleur état. Je me plais à espérer que le Conseil municipal saura profiter de sa prochaine séance pour voter la somme nécessaire aux réparations, ou, ce qui serait encore beaucoup mieux, pour décider l'enlèvement complet de cette bascule dont la disparition ne sera guère regrettée.

L'aspect de la Place y gagnerait beaucoup.

Veuillez agréer, Monsieur, avec tous mes remerciements, mes bien sincères salutations.

Un Wattrelosien.

PETITE CORRESPONDANCE

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement, sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements

Emile P. — Votre cas étant très complexe, nous ne saurions trop vous engager de consulter la Société de St-François Régis, qui fera pour vous toutes les démarches. 1° Oui, celle de votre père; 2° Oui, mais avec un acte de notoriété. — *Boul.* — Vous ne pouvez refuser de payer votre loyer; mais s'il s'agit de réparations graves, vous pouvez obliger votre propriétaire à les faire. Un architecte seul, en voyant la maison, pourra vous renseigner sur ce point. En tout cas, vous devez payer, sous peine de voir vos meubles et de gros frais. — *S. Lorenzy mottier.* — Le *Journal Officiel* est en vente dans toutes les gares, au prix de 0 05 centimes. — *A. C. O. D.* — On vous le prêtera gratuitement dans tous les cafés. — *Fernand Otopu.* — 1° Deux ans; 2° Un an. — *Dedelle.* — Si vous n'avez pas satisfait à la loi sur la milice belge, vous n'avez pas beaucoup de chance de réussir. Il faut toujours que vous vous engagiez à payer intégralement les droits de sceaux. — *Un joueur.* — Le joueur qui a dix de beau gagne la partie. — *Camille Joseph.* — Tout point, pour être valable, doit être annoncé et montré à son adversaire. — *Marguerite Gauquier*, 115, *Roubaix.* — De l'eau et du savon. L'étendre, au moyen d'éponges, pour le faire sécher. — *Alphonse B.* — Il peut opter, pour l'un ou l'autre pays, dans l'année de sa majorité, mais il est Français, avec faculté de répudier cette qualité de 21 à 22 ans. — *A. B. D.* — 20, rue Turgot, Paris. — *Un lecteur assidu du « Journal de Roubaix » à Mouscron.* — Veuillez préciser la date, autant que possible.

NOUVELLES MILITAIRES

ARMÉE ACTIVE. — *Service du recrutement.* — M. Robert, chef de bataillon d'infanterie en retraite, du bureau de recrutement d'Arras, est nommé au commandement du bureau d'Annecy. — M. Chudant, capitaine d'infanterie hors cadre, du bureau de Sens, est nommé au commandement provisoire du bureau d'Arras.

RÉSERVE. — *Corps des chasseurs forestiers.* — Est affecté à la 51ᵉ compagnie active de chasseurs forestiers, M. Rigoigne, garde général des eaux et forêts, lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Saint-Omer.

BOURSES INDUSTRIELLES DE VOYAGE A L'ÉTRANGER. — Par décision du 9 juin, le ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, a fixé au 26 octobre le concours qui doit avoir lieu, en 1903, pour l'attribution des bourses industrielles de voyage à l'étranger.

Ces bourses d'une valeur de 1.500 à 3.000 francs peuvent être renouvelées une ou deux fois.

Pour être admis à prendre part au concours, les candidats doivent avoir vingt-un ans au moins et trente ans au plus à l'époque du concours, être en règle avec l'autorité militaire et être munis du diplôme de fin d'études d'une école publique relevant du ministère du Commerce ou d'une école libre subventionnée ou reconnue par lui.

Ils doivent se faire inscrire à la préfecture du département de leur domicile *avant le 1ᵉʳ septembre*.

Des exemplaires du règlement sont tenus à la disposition des candidats dans les préfectures et au ministère du Commerce (Direction de l'enseignement technique — 3ᵉ bureau).

NORD

UNE DESCENTE DU PARQUET A SAULTAIN. — M. Gobert, juge d'instruction, assisté de son greffier, M. Goreau, s'est rendu mercredi après-midi à Saultain, pour s'y livrer à une enquête au sujet des vols commis dans cette commune par un sieur Henri Bouvard, également coupable d'un vol d'un somme de 750 francs au préjudice des époux ..., propriétaires de l'*Hôtel du Bœuf Gras*, à Valenciennes, rue de Hesques.

Bouvard serait aussi l'auteur de plusieurs incendies qui ont éclaté ces temps ci dans l'arrondissement de Valenciennes.

LES PROCESSIONS A DUNKERQUE. — *Une contre-manifestation socialiste annoncée.* — Le clergé dunkerquois avait projeté d'organiser une procession pour dimanche prochain, jour de la kermesse de Dunkerque.

Aussitôt, les groupes socialistes prirent la résolution de faire une contre-manifestation. Dans une réunion tenue mercredi à Saint-Pol-sur-Mer, ils ont voté un ordre du jour adressant des félicitations à M. Combes pour l'œuvre anticléricale accomplie par son Cabinet et demandant l'interdiction des processions à Dunkerque.

Jeudi soir, une réunion ayant le même objet a été tenue à Rosendael et samedi aura lieu une nouvelle conférence, avec le concours, cette fois, de M. Charbonnel, du journal l'*Action*.

En présence de cette situation, l'autorité préfectorale s'est émue. Une réunion a eu lieu jeudi matin à la sous-préfecture de Dunkerque, entre MM. Aubanel, secrétaire général de la préfecture du Nord; Georges Vancauwenberghe, président du Conseil d'arrondissement, maire de Saint-Pol-sur-Mer; Dumont, maire de Dunkerque; Sauvage, commissaire central, et Tichadou, commissaire spécial.

Au cours de cette conférence, qui avait pour objet les mesures à prendre en présence d'un conflit possible, M. Dumont, maire de Dunkerque, a annoncé que le clergé de la ville consentait à retarder de huit jours la procession projetée.

SIX OFFICIERS DU 27ᵉ D'ARTILLERIE VOLÉS A CHALONS. — Dans la nuit de lundi à mardi, un malfaiteur s'est introduit dans le campement du 27ᵉ régiment d'artillerie, de Douai, actuellement à Châlons, pour les écoles à feu. Le hardi voleur, profitant du sommeil de six officiers du régiment: MM. Morelle et Morel, chef d'escadrons; Gendrot, vétérinaire; Maillard et Corbon, sous-lieutenants, a pénétré dans leurs tentes et fait main basse sur l'argent et les bijoux de la plupart de ces officiers. La justice recherche activement l'auteur de ces vols audacieux.

LE PROJET D'EXCURSION DE LA MUSIQUE MUNICIPALE DE DOUAI A VALENCE. — La municipalité de Douai a reçu du Comité organisateur des fêtes musicales de Valence (Espagne), une lettre par laquelle ce Comité déclare ne pouvoir prendre à sa charge les frais de voyage, aller et retour, demandés par la musique de Douai. Toutefois, elle accorde une augmentation de 2,000 piécettes à l'indemnité allouée à ladite musique, soit en tout: 6.000 piécettes ou 4.200 francs. Ces conditions étant inacceptables, l'Harmonie municipale de Douai renonce à ce voyage.

Galeries Lilloises : Epicerie Confiserie.

PAS-DE-CALAIS

LE FEU A LA PRISON DE CALAIS. — *Détenu incendiaire.* — Hier après-midi, vers quatre heures, un commencement d'incendie se déclarait à la prison municipale de la rue du Port; le feu avait pris dans un tas d'étoupes, produit du travail des détenus; il fut combattu par le personnel de la prison et promptement éteint.

L'enquête ouverte aussitôt a démontré que ce commencement d'incendie était dû à un sieur Elysée Lamarche, journalier, demeurant rue du Midi, arrêté la veille pour ivresse manifeste, outrages, rébellion aux agents.

Le cachet d'une femme se reconnaît non seulement à sa toilette, mais également à ses parfums. Aussi nos jolies artistes n'hésitent pas à employer la *Crème*, la *Poudre de Riz* et le *Savon* à la *Crème Simon*, si universellement réputés. Exiger le nom de l'inventeur, J. Simon. 22063

BELGIQUE

LA CHAMBRE. — *Séances du 18 juin (matin).* — BUDGET DE LA GUERRE. — M. Delvaux, rapporteur, fait ressortir les contusions nombreuses que M. Hymans a faites entre les Cercles militaires, les Comités d'encouragement au volontariat et les Cercles catholiques.

Les anciens militaires avaient demandé en vue de la moralisation des soldats l'institution d'une maison des militaires, mais ils s'étaient adressés aux libéraux et ceux-ci n'ont pu rien constituer. Les catholiques ont réalisé cette œuvre avec les autres. Le Cercle militaire de Berchem fonctionne depuis 30 ans. La politique n'a rien à voir dans les Cercles militaires.

M. Anseele: Pourquoi ne peut-on pas y distribuer les journaux socialistes, si ces Cercles n'ont rien de commun avec la politique?

M. Delvaux: Cela n'a rien à voir avec ce que je dis. (Exclamations socialistes.) Si le ministre devait porter atteinte à l'exercice du culte, il serait indigne de rester à la tête de l'armée. (Très bien à droite.)

M. Huysmans dit que la loi sur le volontariat est mauvaise et vicieuse et n'a abouti qu'à un pitoyable échec. La défense du pays n'est plus assurée.

M. Cousebant, ministre de la Guerre: La défense du pays n'a jamais été dans de meilleures conditions qu'aujourd'hui. Elle compte 40,000 hommes de plus.

M. Hymans: Sur le pied de guerre.

M. Cousebant: Quand on parle de la défense du pays, c'est du pied de guerre qu'il s'agit.

M. Huysmans: Nous vous parlons du temps de paix.

M. Cousebant: L'armée en temps de paix n'a jamais été meilleure ni plus nombreuse non plus. Précisément parce que nous sommes en période transitoire, nous avons encore tous nos anciens effectifs et nous avons un nombre beaucoup plus considérable de volontaires qu'avant la loi.

M. Huysmans: Nous connaissons toutes ces fantasmagories, mais le temps est proche où nous percerons tout cela à jour. (Rires à droite.)

L'orateur s'occupe ensuite des fortifications d'Anvers et se plaint du silence du gouvernement sur cette question capitale.

La séance est levée à midi.

Séance de l'après-midi. — LE CHEMIN DE FER DU CONGO. — M. Bertrand ouvre la discussion générale du projet de loi approuvant la convention conclue le 13 novembre 1901, entre le gouvernement belge et la Compagnie du chemin de fer du Congo.

Le projet, dit-il, est onéreux pour la Belgique. Il favorise les actionnaires et les administrateurs. Les premiers ont touché plus de 5 millions et les administrateurs 1.410.629 francs, soit 30,000 francs par an pour chacun d'eux ou 1.000 fr. par heure. C'est un joli minimum de salaire. (Rires et murmures à gauche.) L'Etat belge, lui, n'a touché que 1,165,000 francs. Il fait donc un cadeau de 800 francs par action aux possesseurs des actions. M. Bertrand engage la Chambre à rejeter le projet.

M. Begerem: Depuis le 1er juillet 1902, la convention est exécutée. Nous avons donc à choisir trois alternatives: 1° le *statu quo* jusqu'au 1er juillet prochain et dès lors abandon de tous nos droits; 2° ratification, avant le 1er juillet 1903, de la convention; 3° transaction sur la prolongation de la convention.

La concession du gouvernement est l'abandon par l'Etat belge pendant 13 ans de son droit de reprise. Or, la Compagnie a fait immédiatement des réductions de tarifs plus importantes. Aussi, ne pouvons-nous tarder plus longtemps à voter le projet.

M. Vandervelde déclare que la gauche socialiste votera contre le projet.

Après une assez longue discussion, le projet est adopté par 82 voix, contre 26 et 7 abstentions.

La séance est levée.

L'INDUSTRIE A LA FRONTIÈRE. — Par arrêté royal du 23 mai, les personnes et les sociétés ci-contre sont autorisées à établir les fabriques indiquées ci-après: la Société en nom collectif Demets frères, fabrique de liqueurs à Lauwe; E. Henri et A. Bostyn, fonderie de fer et émaillerie à Menin; Deleu et Pype, fabrique de chaises à id.; L. Baudelet, scierie de bois actionnée par un moteur à gaz, à id.; A. Verkindere, idem à id.; A. Dekimpe, moulin à farine et scierie de bois actionnés par un moteur à pétrole à Dottignies; Société anonyme « Etablissement Julien Bourigeaud », fabrique de produits torréfiés pour brasseries (malt, etc.) à Menin; V. Werbrouck, fabrique de chandelles à id.; J. Deroo, fabrique de meubles actionnée par un moteur à gaz à id.; O. Valtaeys, id. à id.; R. Verhelst Valcke, fabrique de savon à Menin; P. Nollet-Thery torréfacteur de café actionné par un moteur à gaz à id.; J. Goemaere, fabrique de tabac à id.; J. Pouillet D'Hoedt, tannerie à Dottignies; F. Van de Male-Petit, moulin à poivre mû par la vapeur à Menin; A. Castelain Parent, moulin à farine mû par le vent à Herseaux; G. Deleschuse, moulin à farine mû par la vapeur à id.; Ed. Tanghe, id. à Menin, et J. Godderis, fabrique de chandelles à Menin.

LA SECTION CENTRALE chargée de l'examen de la proposition de loi Bernaert visant l'exonération corrélative de la patente pour la part de bénéfices réalisés par les sociétés belges par leurs établissements opérant exclusivement à l'étranger, s'est réunie de nouveau jeudi.

La section a entendu un exposé de la question fait par M. Hoyois et a décidé de demander des explications au ministre des Finances sur ses intentions: il compte, en effet, saisir prochainement la Chambre d'un projet de loi sur la matière. La section centrale ne s'est pas formellement et définitivement prononcée pour l'exonération de la patente, mais elle ne semble disposée à maintenir, au maximum, qu'une taxe légère.

Elle a, d'autre part, examiné les articles 7, 8 et 9 du projet du gouvernement, reproduisant la proposition Hoyois, étendant aux sociétés étrangères opérant en Belgique l'obligation de payer la patente spéciale acquittée par les sociétés belges similaires, mais dans la seule mesure des bénéfices réalisés par elles en Belgique. Puis elle a adopté l'ensemble du projet. M. Hoyois a été nommé rapporteur.

LES FÊTES D'ANVERS. — Deux navires de guerre de la marine française visiteront le port d'Anvers au mois d'août prochain. Cette visite est destinée à rehausser les fêtes qui auront lieu à cette époque dans la métropole commerciale pour commémorer le centenaire des bassins décrétés par Napoléon Iᵉʳ. Il est probable que le ministre de France à Bruxelles assistera également à ces solennités. M. Gérard a reçu, en effet, MM. les échevins Desguins et Verspreeuwen, qui ont formulé l'espoir de voir le gouvernement français honorer ces fêtes de la présence d'un délégué officiel.

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons avec regret la mort de Mlle Gabrielle Marie Ghislaine van Tieghem de Ten Berghe, pieusement décédée à Bruges, à l'âge de 65 ans. Cette mort, qui est une perte sensible pour les œuvres, met en deuil les familles Van Tieghem, de Sejournet, Cannaert, Herry, Van Hoobrouck de Ten Hulle, Kervyn d'Oudt-Mooreghem, Stiénon du Pré, Van den Branden de Reeth, de Hontheim, de Limon et de Potter.

Le peintre Eugène Verdyen vient de mourir à l'âge de soixante-sept ans. Il était conseiller communal à Saint-Josse-ten-Noode et professeur à l'Académie des beaux arts de Bruxelles.

NINOVE

UN MEURTRE a été accompli dans la nuit de lundi à mardi à Goyck-lez-Ninove. Un pochard attardé, du nom de Van Laethem, voulut réveiller le patron d'un estaminet; comme on ne lui ouvrait pas, Van Laethem tira un couteau de sa poche et brisa les carreaux de vitres. Au moment où il allait entrer dans la maison, le cabaretier bondit sur lui et lui planta un couteau dans le ventre. Le pochard tomba raide mort, les intestins hors du ventre. Le meurtrier est allé se constituer prisonnier. Le Parquet a fait une descente.

MONT-A-LEUX

LA NEUVAINE A S. ANTOINE DE PADOUE. — Dimanche 21 juin, jour de clôture de la neuvaine, la grand'messe sera chantée à 9 h. 1/2 au jubé par la société chorale S. Charles du Cercle de la Ste-Famille à Roubaix, sous la direction de M. Georges Robier. Cette société exécutera la messe du S. Esprit de Mazingue.

DOTTIGNIES

CONSTRUCTION D'UNE FILATURE ET D'UN TISSAGE. — Voici une nouvelle de nature à satisfaire la population ouvrière de Dottignies et des communes voisines. Une société anonyme de Roubaix, représentée par MM. Boët, Moerman et Lagache, va faire construire à Dottignies une filature et un tissage, qui sont appelés à donner, dans l'avenir, du travail à 1,500 ouvriers. Ces nouveaux bâtiments seront élevés à proximité de la rue de la Gare, derrière le couvent Saint-Charles, sur une superficie de quatre hectares, ancienne propriété de M. le notaire Forge.

L'on annonce que les premiers travaux de construction commenceront le 29 juin, pour être terminés vers le milieu du mois d'octobre prochain.

UNE ARRESTATION. — La gendarmerie de Dottignies a mis en état d'arrestation, jeudi matin, un journalier de cette commune, condamné en janvier dernier à 21 jours de prison, pour coups et blessures, par le Tribunal correctionnel de Courtrai, et qui n'avait pas purgé cette peine. Il a été dirigé sur la prison de Courtrai.

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — Il sera procédé, à Dottignies, du 1er juillet au 31 août prochain, à la revision des listes des électeurs aux Chambres législatives, à la Province et à la Commune, devant entrer en vigueur le 1er juin 1904, pour la période du 1er juin 1904 au 31 mai 1905 inclusivement. Les électeurs sont invités à produire, avant le 1er juillet, les titres de ceux qui, n'étant pas inscrits sur les listes entrées en vigueur le 1er juin courant ou n'y figurant que pour un nombre insuffisant de votes, ont droit à l'électorat ou à des votes supplémentaires. Il sera délivré récépissé de ces titres, qui seront reçus au secrétariat communal.

UN GRAND CONCOURS DE PINSONS est organisé, pour le dimanche 5 juillet, par la société établie chez M. Henri Carrette, rue Basse, à Dottignies.

MENIN

LE CONSEIL COMMUNAL est autorisé à contracter un emprunt de 90,000 francs.

ESTAIMBOURG

Exploits de cambrioleurs. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs ont pénétré dans la maison d'habitation de MM. Baremme frères, tanneurs, à Estaimbourg, en fracturant une persienne et en brisant un carreau de la fenêtre. Dans le bureau, ils ont fait sauter les serrures de deux buffets et fouillé dans les papiers. Ils ont pris dans les autres chambres du beurre et des œufs, brisé un service en argent et mis le feu à une robe de soie avec la bougie dont ils s'éclairaient. Ils sont sortis par la grand'porte de la tannerie.

La gendarmerie a ouvert une enquête sur ce vol. Détail à noter: un trousseau de clefs dont Mme Baremme avait constaté la disparition depuis une huitaine de jours, a été retrouvé sur une chaise dans la chambre visitée par les cambrioleurs.

VOL DE POULES. — La même nuit, les mêmes individus probablement ont pénétré dans le poulailler de M. Ponthieu, cabaretier, rue Neuve, et ont fait main-basse sur deux poules.

PECQ

ARBORICULTURE. — Voici le programme de la 15ᵉ leçon d'arboriculture fruitière qui sera donnée dimanche prochain, 21 juin, à dix heures, à l'école communale de garçons, par M. Roland, professeur d'arboriculture: Dernier pincement de toutes les essences fruitières; différents modes d'emballage; hivernage des légumes et semis d'automne. Cette leçon clôturera la série des conférences de l'exercice 1902-1903.

ATH

MISE EN FAILLITE D'UN AGENT DE CHANGE. — Le Tribunal de commerce de Tournai a prononcé, jeudi matin, la mise en faillite de l'agent de change Louis Vancauwenberghe, dont nous avons rapporté la fuite. M. le juge Lebert a été nommé commissaire et M. l'avocat-avoué Louis Roger, curateur.

Bains Heyst-s/m, Hôtel du Rivage, prix très modérés. 32844

MAISON DE 1ᵉʳ ORDRE
Brunschwig et Fils
CHEMISIERS
Se rend à domicile sur demande
LILLE — 66, Rue Nationale — LILLE 24728

Carrosserie A. DISPA
Voitures de luxe et de commerce
MARECHALERIE & CHARRONNAGE
pour Camions, Calandres, Tombereaux, etc.
ROUBAIX, 90, rue Daubenton, 90, ROUBAIX 419

BULLETIN COMMERCIAL

du jeudi 18 juin 1903

LAINES

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing PRÉCÉD.	Roubaix-Tourcoing JOUR	ANVERS PRÉCÉD.	ANVERS JOUR	LAINES brutes LE HAVRE PRÉC.	LE HAVRE JOUR
JUIN...... 1903	5.32 1/2	5.35 ./.	5.25 ./.	5.25 ./.	160.50	
JUILLET	5.32 1/2	5.35 ./.	5.27 1/2	5.25 ./	161...	
AOUT........	5 35 ./.	5.35 ./.	5.25 ./.	5.25 ./.	162...	
SEPTEMBRE...	5 40 ./.	5.37 1/2	5.25 ./.	5 25 ./	162.50	
OCTOBRE	5 37 1 2	5.37 1/2	5.25 ./.	5 25 ./.	163...	
NOVEMBRE....	5.37 1/2	5.37 1/2	5.25 ./.	5 25 ./.	163.50	
DECEMBRE....	5.37 1/2	5.37 1/2	5.25 ./.	5.25 ./.	164...	
JANVIER. 1904	5.40 ./.	5.37 1/2	5.25 ./.	5.25 ./.	164...	
FEVRIER......	5.37 1/2	5.37 1/2	5 25 ./.	5.25 ./.	164.50	
MARS........	5.35 ./.	5.37 1/2	5.25 ./.	5.25 ./.	164.50	
AVRIL........	5.35 ./.	5.37 1/2	5.25 ./.	5.22 1/2	165 ..	
MAI.........	5.35 ./.	5 37 1 2	5.25 ./.	5 22 1/2	165...	

ROUBAIX-TOURCOING, 18 juin. — On a traité : 40.000 kilos, dont détail suit :

Le matin : Sur juillet, 10.000 kil. à 5,35; sur octobre, 10.000 kil. à 5,375; sur décembre, 5.000 kil. à 5,375; sur janvier, 5.000 kil. à 5.375 ; sur février, 5.000 kil. à 5,375. — Total : 35.000 kilos.

Le soir : Sur janvier, 5.000 kilos à 5,375. — Ensemble: 40.000 kilos.

LE HAVRE, 18 juin. — (Par dépêche). — Sans changement. — Le marché est à peine soutenu. — Ventes : 50 balles.

ANVERS, 18 juin. — (Par dépêche). — On a traité: 70.000 kilos. — Le marché est calme.

COTONS

LE HAVRE, 18 juin. — (Par dépêche). — Ouverture. — Le marché est plus calme. — Ventes : 2,300 balles. — On cote : Juin, 83,00; juillet, 82,25 ; août, 80,12; septembre, 78,62; octobre, 73,00 ; novembre, 67,87; décembre, 65.75; janvier, 65,37; février, 65,00; mars, 64,50; avril, 64,37; mai, 64.25.

En disponible. — On a vendu : 50 balles New-Orleans à 87,50; Fully middling à 87,25.

LE HAVRE, 18 juin. — (*Par dépêche.*) — Clôture. — Le marché est calme. On a fait 3.900 balles. On cote: juin, 82.62; juillet, 81.62; août, 79.75; septembre, 78.00; octobre, 71.67; novembre, 67.25; décembre, 64.75; janvier, 64.12; février, 63.87; mars, 63.37; avril, 63.25; mai, 63.12. En disponible: 206 balles New-Orléans, de 88.37 à 89.00.

NEW-YORK, 18 juin. — (Par dépêche). — Ouverture soutenue. — Juin nominal; juillet baisse de 18 p.; octobre baisse de 11 points; décembre baisse de 14 p.

MOUVEMENT MARITIME

Lainier, Linier et Cotonnier

Dunkerque, le 18 juin 1903.

Le steamer anglais *Westonby* est arrivé ici cet après-midi, venant de Bombay, porteur d'une partie coton pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer anglais *Phoenician* est parti de Buenos-Ayres, le 14 courant, se rendant à Dunkerque, porteur de laines pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer danois *Omsk* est parti de Saint-Pétersbourg le 15, se rendant à Dunkerque, porteur de lins pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer anglais *Isaura* est en charge à Bombay pour Dunkerque avec une partie coton pour Roubaix-Tourcoing.

MARCHÉS DIVERS

PARIS-LA VILLETTE, 18 juin. — Bœufs: vendus, 1.498; 1re qual., 1.54; 2e. 1.48; 3e. 1.32. — Vaches: vendues, 409; 1re qual., 1.44; 2e, 1.32; 3e, 1.16. — Taureaux: vendus, 182; 1re qual., 1.26; 2e, 1.22; 3e, 1.10. — Veaux: vendus, 1.665; 1re qual., 1.95; 2e, 1.85; 3e, 1.65. — Moutons: vendus, 12.970; 1re qual., 2.16; 2e, 2.02; 3e, 1.88. — Porcs gras: vendus, 5.130; 1re qual., 1.32; 2e, 1 28; 3e, 1.26. — Porcs maigres: 1re qual., 1.42; 2e, 1.40; 3e, 1.38.

MERVILLE, 17 juin. — Froment, 18.50 les 80 kil.; haricots, gros-pieds, 40.00 les 100 kil.; pois verts, 20.00 à 21.00 les 85 kil.; avoine, 15.75 à 16.00 les 100 kilos; paille de froment, 30.00 les 1.000 kil.; paille d'avoine, 15.00 les 1.000 kil.; pommes de terre, 0.00 les 100 kil.; beurre, 1.25 les 500 gr.; œufs, 1.95 les 26.

ARRAS, 18 juin. — *Marché aux porcs et veaux gras.* — 112 porcs ont été vendus de 0.95 à 1.00 le kilo vivant; 75 veaux se sont vendus de 1.10 à 1.25 le kilo vivant.

AUDENARDE, 18 juin. — Froment blanc, les 100 k., 00.00; pommes de terre, les 100 kil., 12.50; beurre, le kilo, 2.64; œufs, les 25, 1.80; pourceaux, 32.50; lapins, 2.12; jambons, 1.65.

PECQ, 18 juin. — Beurre, 2.40 à 2.60 le kilo; œufs, 2.00 les 26.

BULLETIN FINANCIER

BRUXELLES, 18 juin.

Marché ferme dès le début. En clôture, les valeurs ottomanes sont plus offertes. Voici les derniers cours: Brésil 76 1/8, Extérieure 89 3/8, Saragosse 327 ½, Nord d'Espagne 197 ½, Métropolitain 602 ½, Parisienne 194 1/4, Portugais 31 15/16, Turc C 34.30, Turc D 32.30, Banque Ottomane 609, Lots turcs 131 3/4, Rio 1.166.

Le marché du comptant est toujours calme. La capital Banque Africaine se raffermit à 48, ainsi que la capital Outremer à 265, tandis que la dividende recule à 55. La baisse s'accentue en titres du chemin de fer du Congo: ordinaire 1,210, part de fondateur 2.987,50.

Valeurs sidérurgiques plus résistantes: Alliance 600, Angleur 413.75, Ateliers de la Meuse 1.161, Ougrée 1.272.50, Sarrebruck 7.945.

Les charbonnages supportent moins bien les offres: Chevalières à Dour 1.385, Grand-Conty 340, Noël-Sart-Culpart 1.592,50, Patience 1.460, Réunis 1.470.

La Lougan cote 20 francs, cours moyen, et est recherchée à 21, après Bourse.

Valeurs du zinc faibles: Asturienne 5.425, Austro-Belge 343, 1/10ᵉ Vieille-Montagne 660. Nouveau recul en valeurs congolaises: ordinaire Haut-Congo 865, ord. Katanga 881.25, et offerte après Bourse à 867,50.

Aux valeurs étrangères, réaction de la Rumelange à 1,915, fermeté de la Dnieprovienne à 1,660, un peu de tassement en Makeevka à 83 et en Métallurgique Russo-Belge à 1.105.

SITUATION HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

	11 juin	18 juin
Encaisse de la Banque....	3.620.028.526.33	3.640.888.144.93
Portefeuille de Paris.....	256.082.863.47	229.916.753.50
Portef. des succursales...	354.005.440.00	3?5.331.494.00
Avancee sur titres a Paris	467.780.927 90	461.616.203.89
» dans les succurs.	280 974.708.00	278.988.335.00
Billets en circulation.....	4.281.925.930 00	4.284.783.800.00

Si vous êtes atteint d'une **MALADIE SECRÈTE** adressez-vous **Pharmacie Henri Couvreur** 32, rue Neuve à Roubaix, vous y trouverez le **remède infaillible** du DOCTEUR RICORD, qui vous guérira radicalement au bout de 3 ou 4 jours, **un seul flacon suffit.** — Exigez toujours mon nom sur l'étiquette. **Prix 3 francs.** 30809

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

LA FÊTE CYCLISTE INTERNATIONALE DU NORD-TOURISTE. — C'est dimanche prochain, 21 juin, qu'aura lieu, à Roubaix, la grande fête cycliste internationale, organisée par le Nord-Touriste et à laquelle prendront part de nombreux cyclistes de la Belgique et de la région du Nord. Rappelons-en le programme: De huit heures et demie à onze heures du matin, arrivée des sociétés au boulevard de Paris et au parc de Barbieux; — A neuf heures, à l'entrée du parc de Barbieux, rallie-papiers (100 fr. de prix en espèces); — A neuf heures, au rond-point du parc de Barbieux, carrousel vélocipédique (150 fr. de prix en espèces); — A onze heures, cortège-défilé avec fanfares et fanions, à travers les principales rues de la ville (100 fr. de prix en espèces aux sociétés); — A midi, apéritif-concert et distribution des prix au Grand-Théâtre-Hippodrome, boulevard Gambetta; — A une heure, banquet au Grand-Théâtre également, et non à l'ancien Collège, comme il avait été dit précédemment, sous la présidence d'honneur de MM. Motte, député-maire, et Stoclet, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées. Pendant le banquet, concert symphonique et, à l'issue du banquet, causerie et concert vocal et instrumental, avec le concours d'artistes renommés. Pour le banquet: tenue de ville ou tenue cycliste. Les organisateurs se sont assuré la participation de fanfares cyclistes et notamment de celle de Sweveghem-les-Courtrai, qui compte vingt exécutants. A tous les points de vue, la fête s'annonce donc comme devant remporter un vif succès, et les cyclistes qui y prendront part, qu'ils soient membres du Nord-Touriste ou non, ne regretteront certainement pas leur déplacement.

LA SECONDE JOURNÉE DU GRAND-PRIX DE PARIS. — *Van den Born gagne le Prix de l'Espérance.* — *Ellegaard gagne le Prix des Etrangers.* — Le public était revenu nombreux au Vélodrome municipal de Vincennes, pour la seconde réunion du Grand-Prix de Paris. Le Prix de l'Espérance a été remporté par le coureur belge Van den Born, qui a battu, dans la finale, le favori, Arend, le coureur allemand, et l'italien Eros. Van den Born se trouve donc qualifié pour courir, dimanche prochain, les demi-finales du Grand-Prix, en compagnie des huit autres, qui se sont classés dans la première journée. Quant au Prix des Etrangers, il est revenu, ainsi qu'on le prévoyait généralement, à Ellegaard, l'imbattable Danois qui s'affirme de plus en plus, comme grand favori dans l'épreuve capitale de dimanche. Voici les résultats:

Prix de la Commission Sportive (3ᵉ catégorie): 1er, Collomb; 2e, Chalansonnet; 3e, Durand. — *Prix de l'Espérance:* Séries gagnées par Van den Born, Hedspath, Domain, Broka, Jue, Mayer, Eros, Piard et Arend; — Première demi-finale: 1er, Van den Born; 2e, Mayer; 3e, Piard; — Seconde demi-finale: 1er, Eros; 2e, Jue; 3e, Domain; — Troisième demi-finale: 1er, Arend; 2e, Broka; 3e, Hedspath; — Finale: 1er, Van den Born; 2e, Arend; 3e, Eros. — *Prix de Vincennes* (2ᵉ catégorie): 1er, Millo; 2e, Brécy; 3e, Bocquillon. — *Prix des Etrangers:* Première série: 1er, Ellegaard; 2e, Broka; — Deuxième série: 1er, Kimble; 2e, Rutt; — Troisième série: 1er, Grogna; 2e, Seidl; — Quatrième série: 1er, Schilling; 2e, Eros; — Cinquième série: 1er, Kudela; 2e, Bixio; — Sixième série: 1er, Meyers; 2e, Huber; — Première demi-finale: 1er, Ellegaard; 2e, Kimble; 3e, Kudela; — Seconde demi-finale: 1er, Schilling; 2e, Meyers; 3e, Grogna; — Finale: 1er, Ellegaard; 2e, Meyers; 3e, Kimble; 4e, Schilling. — *Prix de France* (coureurs de 1ʳᵉ catégorie): Finale: 1er, Jue; 2e, Louvet; 3e, Piard.

LE « TROCADERO » CYCLISTE A DUNKERQUE. — Les cyclistes habitués du « Trocadero », groupe affilié au « Nord-Touriste », ont fait une excursion sur Dunkerque, sous la conduite de leurs capitaine et lieutenant de route, MM. Hughe et A. Lepers. Après avoir couché à Ypres, ils sont arrivés à Dunkerque par la nouvelle route de Furnes, à neuf heures, et se sont rendus à Malo-les-Bains, au châlet de leur président d'honneur, M. Désiré Lepers, où les vins d'honneur leur ont été offerts. Les excursionnistes ont assisté au dîner des élèves de l'Institut Turgot, venus également en excursion, puis, après la visite de la ville et notamment de la nouvelle mairie de Dunkerque, sont rentrés à Roubaix, le soir, par le chemin de fer, enchantés de cette bonne journée.

LE TOUR DE FRANCE. — C'est 80 engagements qui ont été recueillis pour le « Tour de France » complet, la grande épreuve, organisée par l'*Auto*, et qui sera courue du 1ᵉʳ au 19 juillet. Une trentaine de coureurs sont, en outre, inscrits pour des étapes différentes, la course étant divisée en six étapes: Paris-Lyon, Lyon-Marseille, Marseille-Toulouse, Toulouse-Bordeaux, Bordeaux-Nantes, Nantes-Paris.

NORD-TOURISTE. — Ce soir, vendredi, à huit heures et demie, réunion du Comité directeur, au siège social, 104, rue du Moulin, à Roubaix.

AUTOMOBILISME

LA ROUTE AUTOMOBILE MENIN-OSTENDE. — Les fonctionnaires du service belge des Ponts-et-Chaussées de la Flandre Occidentale ont inspecté, vendredi dernier, la route pour automobiles, qui va de Menin à Ostende, par Ypres, Furnes et Nieuport, et dont nous avons parlé à plusieurs reprises. Cette route, qui, en un rien de temps, a été transformée de fond en comble pour permettre aux automobiles d'y circuler avec sécurité et agrément, se trouve dans un état superbe. Des poteaux indicateurs et des inscriptions ont été placés dans des conditions telles qu'il est impossible de s'égarer. Rien n'a été oublié pour donner satisfaction aux touristes, même les plus difficiles, et nous sommes assurés que tous se joindront à nous pour féliciter M. l'ingénieur en chef Watteeuw et ses collaborateurs, MM. les ingénieurs Froidure, Maertens et Desomer, qui sont les auteurs et exécuteurs du projet. Au gouvernement français maintenant de continuer ce beau travail vers Lille et Paris.

LE CIRCUIT DES ARDENNES. — C'est lundi et mardi prochains que sera couru pour la seconde fois l'épreuve automobile connue sous le nom du « Circuit des Ardennes » et organisée par l'Automobile-Club de Belgique. Il n'y a pas moins de 122 engagés répartis dans quatre catégories. Le premier départ sera donné lundi matin, à la première heure, à Bastogne. De nombreux chauffeurs de la région se disposent à se rendre, à cette occasion, dans les Ardennes belges. Certaines parties de la route, notamment aux virages, seront pétrolées ou goudronnées pour éviter la poussière.

LA COUPE GORDON-BENNETT. — Nous avons dit que 7,000 militaires ou policemen seraient échelonnés le long du parcours de la coupe Gordon Bennett, en Irlande. Le Trésor irlandais réclame, à cet effet, une livre sterling par homme, ce qui fait un total de 175,000 francs. L'Automobile-Club de Grande-Bretagne qui n'avait pas prévu cette dépense refuse de payer. Qui aura raison?

HIPPISME

COURSES A AUTEUIL

du jeudi, 18 juin

Paris, 18 juin. — (*Par dépêche.*) — La pluie qui s'est mise à tomber au moment du départ, a retenu bon nombre de sportsmen; mais si, au point de vue mondain, la réunion a eu à souffrir de cet état atmosphérique, la partie technique n'a rien perdu de son intérêt, et le terrain n'était pas assez détrempé pour avoir exercé une grosse influence sur les résultats qui ont été assez conformes aux prévisions générales. Voici les résultats:

Prix de la Cloche (steeple-chase, à réclamer, 3.000 fr., 3.800 m.): 1er, La Chaboissière (Gaidon), pesage 77.00, placé 22.50, pelouse 29.00, placé 11.60; 2e, Lucrèce (W. Fakes), pes. 16.00, pel. 9.00.

Prix de la Gibauderie (steeple-chase, 4ᵉ série, 5.000 fr., 3.500 m.): 1er, Le Bretteur II (R. Ronan), pesage 15.50, placé 14.00, pelouse 8.00, placé 7.00; 2e, Sautoir (J. Monk), pes. 41.00, pel. 13.00.

Prix Wild-Monarch (course de haies, 20.000 fr., 2.800 mètres): Ecurie Liénart, gagnant pesage 64.50, gagnant pelouse 28.00; 1er, Larreule (A. Flint), pes. 36.00, pel. 19.00; 2e, Proconsul (Gautteraud), pes. 156.00, pel. 51.50; 3e, Cap de Joux (F. Morris), pes. 22.50, pel. 16.50.

Prix Aquilon (steeple-chase, handicap, 5.000 fr., 3.800 mètres): 1er, Espoir Charmant (F. Hall), pesage 28.00, placé 14.50, pelouse 13.50, placé 8.50; 2e, Dancing Girl (West), pes. 17.00, pel. 9.50.

Prix de la Mare (prix spécial, steeple-chase, 4.000 fr., 3.500 m.): 1er, Nivolet (Collier), pesage 15.00, pelouse 7.00.

Prix des Veneurs (course de haies, handicap, 4.000 fr., 3.100 m.): 1er, Point du Jour (Alb. Johnson), pesage 25.00, placé 15.00, pelouse 14.00, placé 8.50; 2e, Maréchal Niel (F. Hall), pes. 18.50, pel. 10.00; 3e, Radeaux (A. Flint), pes. 10.00, pel. 11.50.

AUJOURD'HUI, vendredi, 19 juin, courses à Maisons-Laffitte.

COURSES A PIED

ASSOCIATION SPORTIVE ROUBAISIENNE. — Dimanche prochain, 21 juin, à deux heures, au terrain du boulevard de Cambrai, entraînement de courses à pied sur 100 mètres, 250, 1.500 et 5,000 mètres. — Amende aux absents.

COLOMBOPHILIE

ROUBAIX. — Rappel des concours au delà de Paris du 21 juin.

— Le cercle Union, établi au Café Pandore, rue Pauvrée, rappelle son concours sur Orléans (rayon de 6 kilomètres), le dimanche 21 juin. Prix d'honneur 300 francs. Inscription des pigeons vendredi 19 juin, de 4 à 7 heures du soir. 33034d

— *Tours.* — Donné par les Deux Roubaisiennes, chez M. Cartier, rue Paul-Bert, Makellerie et chez Mme veuve Bayart, rue Daubenton. Prix d'honneur 300 fr. Inscription des pigeons vendredi 19 juin, de 4 à 7 heures du soir. 33035d

— Les Amis réunis de chez Antoine Haustrate-Cassir, estaminet du *Téléphone*, 279, Grande-Rue, près du Pont du Canal, rappel leur concours sur Chantilly (rayons 6 kilomètres), le lundi 22 juin, jour de la ducasse de Wattrelos. Prix d'honneur 300 fr. garantis quelque soit le nombre de pigeons. Inscription des pigeons le dimanche 21 juin, de 4 à 7 h. ½ du soir. On pourra constater au pigeonnier moyennant une déduction de 5 secondes par constatation. Les pigeons seront convoyés par M. Verpraet. Il y aura trois séries: Série de trois, 20 fr.; 1re série de deux, 15 fr.; 2e série de deux, 15 fr. Le même pigeon ne peut obtenir qu'un seul prix d'honneur. 33053

Résultats de concours :

ROUBAIX. — Clermont, organisé par la fédération l'*Avenir du Tilleul*, chez M. Cormorant, rue Decrême; 605 pigeons lâchés à dix heures, par M. Bursens, convoyeur. — 1ᵉʳ, Mangin; 2ᵉ, E. Breda; 3ᵉ, L. Richomme, u3p.; 4ᵉ, G. Roussel, 3p.; 5ᵉ, Deffontaine, 3p.; 6ᵉ, Bettens, 1p.; 7ᵉ, H. Deboosschere, 3p.; 8ᵉ, Dutat; 9ᵉ, Lezy, 1p.; 10ᵉ, Delsalle, 2p.; 11ᵉ, Ladam; 12ᵉ E. Dambrin, 1p.; 13ᵉ, Doite; 14ᵉ, Beuscart, 3p.; 15ᵉ, Cailleux; 16ᵉ, Lambrecht; 17ᵉ, A. Vouters, 3p.; 18ᵉ, C. Dambrin, 3p.; 19ᵉ, Delreux, 2p.; 20ᵉ, Dessein, 4p.; 21ᵉ, L. Bourgeois; 22ᵉ, H. Dever, 1p.; 23ᵉ, Verstraete, 1p.; 24ᵉ, Gilman, 1p.; 25ᵉ, Bernard, 1p.; 26ᵉ Delmarle, 1p.; 27ᵉ, Delphin Lefebvre, 1p.; 28ᵉ, Vanasse, 1p.; 29ᵉ, Jules Dewer; 30ᵉ, Leblanc; 31ᵉ, Maes, 1p.; 32ᵉ, H. Lezy; 33ᵉ, Merek, 1p.; 34ᵉ, Mesdagt; 35ᵉ, Deportere; 36ᵉ, Dhondt; 37ᵉ, Dhondt, 2p.; 38ᵉ, Delmarle; 39ᵉ, Stienne, 1p.; 40ᵉ, Cailleux, 1p.; 41ᵉ, Fontier, 1p.; 42ᵉ, Nutte; 43ᵉ, Emile Breda; 44ᵉ, Dervaux, 1p.; 45ᵉ, Jules Roussel; 46ᵉ, Ferdinand Dewer, 1p.; 47ᵉ, Dhondt; 48ᵉ, M. Leconte, 1p.; 49ᵉ, Moulard; 50ᵉ, Verstraete; 51ᵉ, Provincial, 3p.; 52ᵉ, Gilman; 53ᵉ, Dessein; 54ᵉ, Wauters, 1p.; 55ᵉ, Detollenart; 56ᵉ, Jules Dewer; 57ᵉ, Edmond Tiberghien, 1p.; 58ᵉ, Samaill, 1p.; 59ᵉ, Delphin Lefebvre, 1p.; 60ᵉ, Vaneuverzuine; 61ᵉ, Trulleman; poules à 3 et 5 fr., hors concours, Cormorant.

L'EXPOSITION CANINE DE ROUBAIX

Voici la suite du palmarès :

CHIENS COURANTS. — *Chiens de grand équipage.* — (50ᵉ classe A: Chiens de porcelaine, cl. ouv., chiens et chiennes): 1er prix, « Rigolette », à M. Desele. — (50ᵉ classe B: Chiens de porcelaine, cl. nov., chiens et chiennes): 1er prix, prix d'honneur 30, « Cybèle », à M. Desele; 2ᵉ prix, « Bravoil », à M. Desele. — (51ᵉ classe: Griffons courants français, cl. ouv., chiens et chiennes: Pas de 1er prix; 2ᵉ prix. « Réveillaud », à M. Gabriel Sauvage.

Chiens de petit équipage. — (55ᵉ classe: Briquets, cl. ouv., chiens et chiennes): 1er pr., « Mascotte », à M. G. Sauvage. — (56ᵉ classe: Harriers et Beagles, cl. ouv., chiens et chiennes): 1er pr., « Clarinette de Carita », à M. le comte de Mental. — (59ᵉ classe: Bassets griffons, cl. ouv., chiens et chiennes): 2ᵉ prix, « Fanfare de Laval », à M. P. Gibory.

CHIENS D'ARRÊT DE RACES CONTINENTALES. — *Braques.* — (61ᵉ classe: Braques français, cl. ouv., chiens): 1er prix, pr. d'honn. 35, « Tambourg », à M. Jules Lamy. — 62ᵉ classe: Braques français, cl. ouv., chiennes): 2ᵉ prix, « Fanfare », à M. Jules Lamy. — (65ᵉ classe: Braques du Bourbonnois, cl. ouv., chiens): 2ᵉ prix, « Gyp », à M. Michel Duflos; ment. hon., « Braque 11 », à M. Canu. — (66ᵉ classe: Braques du Bourbonnois, cl. ouv., chiennes): 1er pr., « Bell », à M. Michel Duflos. — 71ᵉ classe: Braques de Saint-Germain, cl. ouv., chiens): 1er prix, pr. d'honn. 37, « Brillant », à M. Jean Thiriez; 2ᵉ prix, « Rapide II », à M. Emile Dubois; 3ᵉ prix, « Garçon », à M. A. Danchin. — (72ᵉ classe: Braques de Saint-Germain, cl. ouv., chiennes): 3ᵉ prix; « Pastille », à M. Th. Brasme. — (73ᵉ classe: Braques Saint-Germain, cl. nov., chiens et chiennes): 1er pr., « Pat », à M. Ch. Bigand. — (74ᵉ classe: Braques allemands, cl. ouv., chiens): 1er pr., « Tell », à M. Henri Lemaire; 2ᵉ pr., « Tom », à M. Emile Truffaut. — (75ᵉ classe: Braques allemands, cl. ouv., chiennes): 1er prix, prix d'honneur 33 et 36, « Lys Sarah », à M. John Lysen; 2ᵉ prix, « Mira », à M. Louis Dewailly.

Epagneuls. — (80ᵉ classe: Epagneuls français, cl. ouv., chiens): 1er pr., prix d'honn. 38, « Pilote », à M. Foscier-Crépin; 2ᵉ pr., « Zom II », à M. Soyez Gendry; 3ᵉ prix, « Sultan », à M. Aug. Deliège. — (81ᵉ classe: 1er prix, pr. d'honn. 39, « Diane », à M. Henry Millot; 2ᵉ prix, « Mirza », à M. Soyez-Gendry. — (84ᵉ classe: Epagneuls d'autres races continentales, cl. ouv., chiens): Pas de prix. — (85ᵉ classe: Epagneuls d'autres races continentales, cl. ouv., chiennes): Ment. honor., « Miss », à M. Arthur Lecat.

Griffons d'arrêt et Barbets. — (88ᵉ classe: Griffons à poil dur, Korthals, cl. ouv., chiens): 1er prix, prix d'honneur 32 et 40, « Prince Tom », à M. le commandant A. Marchal; 2ᵉ pr., « Duc de La Madeleine », à M. Louis Delbecque. — (89ᵉ classe: Griffons à poil dur, Korthals, cl. ouv., chiennes): 1er prix, prix d'honn. 41, « Cora de Merlimont », à M. Eugène Cuvelier; 2ᵉ pr., « Pallas », à M. Alex. Bastin. — (90ᵉ classe: Griffons à poil dur, Korthals, cl. nov., chiens): 2ᵉ prix, « Top d'Amiens », à M. Jules Choquet. — (91ᵉ classe: Griffons à poil dur, Korthals, cl. nov., chiennes): 1er prix, « Carotte de Merlimont », à M. Eugène Cuvelier; 3ᵉ pr., « Dora », à M. Achille Rousseau. — (92 classe: Griffons à long poil et Barbets, cl. ouv., chiens): 1er prix, « Pyram », à M. P. Rebergue. — (95ᵉ classe: Griffons sans distinction de variétés, couples): 1er prix, « Cora » et « Carmen », à M. Eug. Cuvelier. — (96ᵉ classe: Griffons et Barbets sans distinction de variétés, groupes): 1er prix, « Cora », « Carmen », « Carotte », à M. Eug. Cuvelier. — (97ᵉ cl.: Braques, Epagneuls, Griffons et Barbets, cl. de field trialers, chiens et chiennes): 1er pr., pr. d'honn. 34, « Carmen de Merlimont », à M. Eugène Cuvelier.

CHIENS D'ARRÊT ANGLAIS. — RETRIEVERS ET SPANIELS. — *Pointers.* — (98ᵉ cl.: Pointers pesant au moins 25 kilos, cl. ouv., chiens): 1er prix, prix d'honneur 43, 44 et 46, « Champion Titi Botte de Vadancourt », à M. le docteur Arbel; 2ᵉ pr., « Field Master », à M. Henri Vanderstichelen; 3ᵉ pr., « Gyp de Béthune », à M. Aristide Mahieu; 4ᵉ pr., « Type du Rocher », à M. Maxime Delacourt. — (99ᵉ classe: Pointers pesant au moins 22 kil. ½, cl. ouv., chiennes): 1er prix, pr. d'honn. 45 et 47, « Olga », à M. Casimir Verdier. — (100ᵉ classe: Pointers pesant moins de 25 kil., cl. ouv., chiens): 1er prix décerné. — (101ᵉ classe: Pointers pesant moins de 22 kil. ½, cl. ouv., chiennes): 1er prix, « White », à M. Edmond Ternynck; 2ᵉ pr., « Belle II de Sorel », à M. le baron de Segonzac. — (102 classe: Pointers sans distinction de poids, cl. nov., chiens): 1er prix, prix d'honneur 49, « Type du Rocher », à M. Maxime Delacourt; 2ᵉ prix, « Bob de Druy », à M. le baron de Se-